

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amiens, le 05/06/2024

Le Directeur Régional des Douanes d'Amiens a présenté le bilan d'activité de ses services pour l'année 2023

Le 5 juin 2024, au siège de la direction régionale des douanes d'Amiens, Monsieur Michaël LACHAUX a tenu un point presse afin de présenter le bilan 2023 des services douaniers de Picardie.

Cette conférence de presse s'est organisée en 3 temps :

- 1°) Une présentation du bilan d'activité des services douaniers pour l'année 2023 tant en termes d'activité au soutien des opérateurs économiques qu'en termes de lutte contre la fraude
- 2°) Une présentation de certains des métiers de spécialistes en douane (équipes maîtres de chiens, motards des douanes)
- 3°) Une démonstration des moyens de détection non intrusifs des marchandises de fraude

En préambule de la présentation du bilan d'activité, le directeur régional a tenu à saluer l'action des services douaniers de Picardie et à féliciter l'ensemble des agents pour leur implication au quotidien et les résultats obtenus en 2023.

- Il a dans un premier temps dresser **le bilan d'activité des services dans la lutte contre tous les trafics** :

Des saisies en augmentation significative pour 3 types marchandises en circulation :

- **Les tabacs :**

40 tonnes de produits divers du tabac (39 990 kg précisément) ont été extraits du marché parallèle.

Ces saisies sont en très nette augmentation par rapport à 2022 : + 172 % pour 225 constatations (2021/2023 X 10)

➤ **Les contrefaçons :**

Sur ce vecteur de fraude également une réelle augmentation des **saisies : 93 906 articles en 2023 / 13 321 en 2022**) et des constatations (**125 constatations**).

➤ **Les flux financiers illicites :** au travers du manquement à l'obligation déclarative et/ou du blanchiment caractérisé :

34 constatations pour un montant de 1 117 300 € (12 constatations / 311 240 € en 2022) et de 562,5 grammes de bijoux en or

Pour les saisies de stupéfiants, après une année remarquable en 2022, les saisies réalisées en 2023 sont très proches de celles réalisées en 2021

➤ **Les stupéfiants :**

217 kgs saisis en 2023 (563,5 kg en 2022, diminution de 61%) pour **132** constatations (procédures contentieuses)

➤ Héroïne et opiacés	➤ Cocaïne	➤ Cannabis	➤ Drogues de synthèse
➤ 31,03 kg	➤ 1,6 kg	➤ 87,2 kg	➤ 97,7 kg

➤ **Protection des espèces menacées :** 5 constatations pour 13 articles saisis à la circulation ou sur des brocantes (coraux, peau de python, cobra empaillé, iguane empaillé, statuettes en ivoire)

➤ **Armes :** 7 constatations

➤ **Puis il a dans un second temps, fait le point sur l'action économique de la douane et en particulier son rôle pour soutenir la compétitivité des entreprises sur le marché international**

- au travers de la **Team France Export** qui réunit toutes les administrations (dont la douane) et organismes soutenant les sociétés à l'international. Pilotage par la région et coordination des acteurs par la CCI International Hauts de France.

- en développant et alimentant les partenariats noués avec **les 4 chambres de commerce et d'industrie** de la Picardie : animation de matinales/ateliers de décryptage des règles et réglementations liées au commerce international au bénéfice de primo-opérateurs ou d'opérateurs déjà présents à l'international. Le directeur régional a par ailleurs été désigné fin 2023/début 2024, conseiller technique pour les sujets douaniers et plus largement pour tous ceux en lien avec le commerce extérieur, au sein des chambres consulaires de l'Aisne, de l'Oise et d'Amiens Picardie.

- en assurant la promotion du **plan « Osez l'Export »** lancé le 31 août 2023 par le ministre du commerce extérieur, de l'attractivité et des Français de l'étranger.

A savoir : Une cellule conseil aux entreprises avec 2 experts de la réglementation douanière reçoit en présentiel ou en distanciel les sociétés des 3 départements qui ont des projets de développement à l'international (37 sociétés ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé en 2023).

Trois bureaux de douane situés à Amiens, Compiègne et Saint Quentin, points d'entrée au plus près des sociétés pour leur dédouanement et leurs formalités diverses interviennent en appui de toutes les démarches qui sont aussi dématérialisées.

A retenir :

– **Part des opérations de dédouanement effectuées en moins de 5 minutes : 96,10 %.**

– **Temps de traitement des procédures de dédouanement (délai moyen d'immobilisation des marchandises dédouanées dans la journée) : 1 minute 37**

– **Taux de satisfaction des usagers de la douane en Picardie : 88%**

– En France, une procédure dédiée permet aux entreprises de savoir si leurs produits peuvent se voir apposer un marquage d'origine de type « *Made in France* ». **Il s'agit de la demande d'Information sur le Made in France (IMF).** Cette procédure est facultative mais les sociétés qui sollicitent l'expertise de la DGDDI obtiendront le retour sur leur demande d'IMF dans un délai max de 120 jours. **123 IMF** délivrées au total pour la Picardie dont **7** en 2023

Enfin, administration de tutelle du réseau des buralistes (803 débits en Picardie au 1^{er} janvier 2024), l'administration des douanes est à leurs côtés pour tous les projets de diversification de leurs commerces : aide à la transformation (jusqu'à 33 000 € d'aide), aide à la sécurité (jusqu'à 10 000 € d'aide tous les 5 par débit), grâce à un nouveau protocole d'accord 2023–2027 signé par le ministre chargé des comptes publics et le président de la confédération des buralistes.

- **A savoir :** En 2023, la direction régionale des douanes d'Amiens a été choisie pour organiser en lien avec la délégation à la stratégie en douane, la première édition du **Prix Jules Verne de l'innovation de terrain en douane**. Ainsi le 7 décembre, 3 lauréats venus de Bordeaux, Nice et Roissy, porteurs des projets jugés les plus innovants (sur les 15 pré-sélectionnés en compétition) se sont vus décernés un trophée (rappelant le célèbre ballon du Tour du monde en 80 jours) en présence du préfet de la Somme et de la directrice générale des douanes. Leurs innovations sont d'ores et déjà, pour certaines, déployées dans les services douaniers opérationnels et c'est à Bordeaux qu'aura lieu, en novembre 2024, la deuxième édition du Prix Jules Verne.

Contacts :

Michaël LACHAUX – Directeur Régional – Tél : 06 07 34 90 07

Anne LADURE – Correspondante communication – Tél : 06 64 58 72 73

Photos Crédit Douane